

# Ne confondez pas les jeux de rôle de salon avec la vie réelle

La violence et le harcèlement sexuels ne relèvent pas du fantasme ou de la créativité artistique,

rappelle l'historienne du féminisme Michèle Riot-Sarcey. Pour elle, l'émancipation des femmes n'est pas non plus l'expression d'une haine des hommes

Par MICHÈLE RIOT-SARCEY

Les femmes qui prennent la parole ne sont pas des « petites choses », et encore moins des « proies » qui auraient décidé de lancer une campagne contre les hommes en propagant la haine au nom d'un puritanisme d'un autre âge ! Ignorer à ce point le sens de l'émancipation au nom de la liberté d'importuner et d'être importuné, c'est être aveuglé au monde réel. Vous qui prétendez libérer une autre parole semblez ignorer ce qui se passe aujourd'hui. Cette révolution de la parole, à la fois individuelle et collective, non violente, révèle pour la première fois massivement ce qu'émancipation veut dire. Le corps effacé ou cultivé, le corps tel qu'il est choisi, est désormais revendiqué par celles qui non seulement redressent la tête, disent qu'elles existent en tant que sujets pensants et agissants, mais affirment qu'elles ne toléreront plus, au nom d'une culture ou d'une nature masculine, d'être

## LA RÉVOLUTION ESPÉRÉE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE EST EN TRAIN DE S'ACCOMPLIR. IL NE S'AGIT PAS D'UN NOUVEAU MOUVEMENT

convoitées, palpées, violentées, harcelées sans leur consentement.

En quoi cette attitude responsable, profondément libre, ressemble-t-elle à une délation ? En quoi cette révélation remet-elle en cause la liberté des hommes ? Il est vrai que les femmes ne confondent pas la liberté du dominant avec la vraie liberté, respectable, telle que définie par les hommes des Lumières. Condorcet est de ceux-là. Impossible d'être libre, écrivait-il en 1791, dans un monde où l'autre ne l'est pas. Les femmes se sont battues au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle pour dire que la liberté n'appartiendrait à personne tant que l'autre, la femme, l'esclave, l'étranger, ne l'était pas. Leur parole n'a pas été entendue. Après des décennies d'échec de lutttes contre la domination, l'exemple du monde entier s'organise sur la loi du plus fort, tandis que le mot « liberté » est travesti en servitude volontaire, une nouvelle fois des femmes redonnent sens au mot « émancipation » en se libérant des tutelles. Après bien des revendications et des manières solitaires, l'idée reprend vie par la voix de celles qui s'expriment au risque de déstabiliser non seulement les privilèges masculins mais les rapports de domination qui s'exercent au quotidien contre l'autre décrié inférieur ou différent : l'immigré, le musulman, le juif, bref l'étranger lui-même. Une centaine de femmes, dans *Le Monde* du 10 janvier, s'insurgent contre ce mouvement inédit et revendiquent les jeux de l'ancien monde au nom de la liberté créatrice qui « sous-tendrait l'offense à l'autre ». Comment confondre à ce point la créativité et les fantasmes avec la réalité du rapport à l'autre ? Sans doute ces dames assimilent-elles les jeux de rôle de salon à

la vie réelle. Et les réactions conservatrices à l'encontre de l'art, ici et là, ne peuvent servir de prétexte à la mise en cause d'un mouvement bien plus fondamental. Depuis deux siècles, des femmes ont tenté, en vain, de revendiquer pour elles-mêmes une émancipation qui leur était interdite par l'habitus ou la coutume et par la loi. Longtemps, le code civil, ou l'équivalent, a placé, au nom d'une nature spécifique, les femmes sous la tutelle masculine, essentialisant ainsi les fonctions sociales et justifiant une hiérarchie toujours à l'œuvre.

### LE FLAMBEAU DE LA LIBERTÉ HUMAINE

Faut-il rappeler quelques paroles singulières qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, disaient ce que « liberté » voulait dire ? Faut-il revenir sur le passé enfoui de celles qui, précisément au nom de la liberté réelle, ont dit l'impossible existence à laquelle quelquefois elles renoncèrent, comme Claire Demar (1799-1833), une pionnière ? « *La révolution dans les mœurs conjugales ne se fait pas à l'encre, elle se fait à toute heure, en tout lieu, dans les loges des Bouffes, dans les cercles d'hiver, dans les promenades d'été, dans les longues nuits qui s'écoulent insipides et froides comme on en compte tant et tant sous l'alcôve maritale...* », écrivait-elle en 1833. Inlassablement, des femmes ré pétèrent « liberté » sous tous les tons. On ne les entendit pas. Elles ne se découragèrent pas et, à chaque moment de l'histoire, leurs rangs s'étoffèrent. Elles furent encore plus nombreuses dans les années 1970 à proclamer que « le privé est politique », conscientes de ne pas être tant que leur corps ne leur appartiendrait pas.

Faute d'avoir persisté dans la sphère du politique en se mêlant de ce qui, selon les normes sociales, ne les regardait pas, elles ont laissé le champ politique à ceux qui s'occupent, traditionnellement, du gouvernement des hommes. La force des choses l'a de nouveau emporté et la marchandisation des corps s'est imposée massivement.

« Moi aussi » de faire preuve d'une forme de puritanisme ou de conservatisme et d'encourager les ennemis de la liberté sexuelle. Cette idée semble pour le moins grotesque. Il me semble un peu approximatif, voire obtus, conceptuellement et sociologiquement, de prétendre que les femmes qui ont dénoncé les agressions sexuelles qu'elles ont vécues encouragent le conservatisme. La troisième vague du féminisme est tout sauf conservatrice ou puritaine. Le leitmotiv ou l'impératif plus fondamental de ce courant est que « notre corps nous appartient ». Ce slogan s'incarne notamment à travers la pratique d'une sexualité libre, certes, mais aussi consentante. C'est, après tout, la base de la notion philosophique de liberté, l'absence de contrainte qui puisse faire du tort à autrui. Autrement dit, on peut vivre sa sexualité librement sans être abusé. On peut aussi dénoncer une agression sexuelle tout en ayant une sexualité libre et en défendant la liberté sexuelle. Prendre parti à un mouvement social de libération, c'est opter pour une voie progressiste, plutôt que passiste.

### LES SIGNATAIRES DE LA LETTRE BANALISENT

### NON SEULEMENT LE HARCELEMENT SEXUEL, MAIS AUSSI

### LES AGRESSIONS SEXUELLES AUTRES QUE LE VIOL

Mondialement. Le fétichisme de la marchandise a visé, comme on le sait, le corps des femmes, redevenu chose que l'on convoite ou rejette.

Contre toute attente et à l'encontre de cette forme de marchandise humaine, dont le milieu du spectacle représente la quintessence, des femmes se sont soulevées. Une insurrection inaccoutumée, à bas bruit, reprend l'éternel flambeau de la liberté humaine, dans les termes d'une Claire Demar ou d'une André Léo (1824-1900), socialiste qui, après la Commune de Paris, en 1871, interpellait ses camarades en leur reprochant d'avoir négligé la liberté de leur compagne. Tout comme aujourd'hui les jeunes socialistes et les jeunes communistes décident de lever les inter-dites en révélant le harcèlement sexuel dont elles sont l'objet. Ce sont des sujets libres qui parlent et non des proies ou des femmes victimes. Aujourd'hui elles retrouvent le chemin de l'émancipation dont elles ne s'étaient jamais détournées.

La révolution espérée au XIX<sup>e</sup> siècle est en train de s'accomplir. Il ne s'agit pas d'une génération nouvelle ou d'un nouveau mouvement, simplement avec des formes différentes, comme toujours, elles « re » commencent par le début en s'emancipant de la tutelle masculine, dont l'exercice se manifeste par l'appropriation du corps de l'autre. Mais cette fois-ci, le mouvement, presque inorganisé, spontané, est global. Il sera difficile de revenir en arrière. La difficulté est ailleurs, elle consiste à imaginer demain en l'absence d'une domination réelle. Si la liberté des femmes n'a cessé d'être contestée, c'est que sa logique politique entraîne toutes les autres et par là l'organisation des sociétés, fondée sur la domination du plus vulnérable. Là est le défi réel. ■

Michèle Riot-Sarcey est historienne du politique et du féminisme, professeure d'histoire contemporaine et d'histoire du genre à l'université Paris-VIII-Saint-Denis

# La troisième vague du féminisme est tout sauf puritaine

Pour la chercheuse Léa Clermont-Dion, chaque fois que des femmes ont osé prendre la parole pour dénoncer en masse le harcèlement sexuel et les violences sexuelles, un contre-mouvement s'est soulevé pour les disqualifier. La tribune du 10 janvier en donne un nouvel exemple

Par LÉA CLERMONT-DION

Le viol est un crime, certes. Mais la drague insistante peut incarner une forme de harcèlement sexuel, si répétée, ou mener à un éventuel viol. La malencontreuse tribune « Des femmes libèrent une autre parole » (*Le Monde* du 10 janvier) banalise les violences sexuelles. Faut-il s'en étonner ? Pas vraiment. Chaque vague de dénonciations a engendré une réponse systématiquement négative. La féministe américaine Susan Faludi avait appelé ce phénomène *backlash* (« retour de flamme »). Voilà pour quoi un tel texte est problématique. Il y a plusieurs confusions théoriques et pratiques qui méritent d'être clarifiées.

« Alors qu'ils n'ont eu pour seul tort que d'avoir touché un genou, tenté de voler un baiser, parlé de choses intimes », disent-elles. Ces exemples anecdotiques sont utilisés pour dénigrer une vague de dénonciations importante. Cette théorie-pandue, la généralisation hâtive. Comment disqualifier un mouvement capital ? Utiliser une ou deux anecdotes, édulcorer une problématique et banaliser. Ces « petites » violences peuvent incarner des formes de harcèlement sexuel ou d'agressions sexuelles. De plus, faut-il rappeler aux signataires de la lettre quelques notions juridiques ?

L'agression sexuelle est un délit puni par les articles 222-27 à 222-30 du code pénal qui se définit comme suit : « *Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise* ». Autrement dit, l'agression sexuelle peut en effet comprendre des atouchements sexuels, des baisers forcés, des caresses non consenties. Les signataires de la lettre banalisent non seulement le harcèlement sexuel, mais les agressions sexuelles autres que le viol. Il semble bien navrant de constater que le viol est encore et toujours considéré comme la seule et unique agression sexuelle légitime d'être dénoncée. Cette argutie relève d'une perspective passiste et dépassée qui froie le conservatisme social et juridique.

### SEMER LA CULPABILISATION

En banalisant les violences sexuelles à l'aide d'une rhétorique aussi simpliste, les auteures de la lettre culpabilisent des milliers de femmes, jeunes et moins jeunes, victimes d'agressions sexuelles qui auraient souhaité porter plainte ou dire « moi aussi ». Que des femmes utilisent leur capital symbolique pour occuper l'espace public et semer une telle culpabilisation, c'est non seulement honteux, mais irresponsable.

Les auteures de cette tribune s'insurgent et croient entrevoir rien de moins qu'une chasse à l'homme. On accuse les femmes qui ont contribué au mouve-

Mais l'argumentaire réducteur ne s'arrête pas là. Les auteures se scandalisent, puisque des éditeurs demandent à « nos *personnages masculins* » d'être moins sexistes. Voilà encore un sophisme évident. Il en causal douteux. Parce que des femmes auraient dénoncé des agressions sexuelles, il y aurait un impact sur les choix scénaristiques. Il y a généralisation hâtive, en plus d'un lien corrélatif plutôt ridicule. En quoi le fait que des femmes aient porté plainte pour agressions sexuelles influence-t-il directement le choix éditorial d'un scénariste ? Peut-être est-ce plutôt la culture globale qui amène le scénariste à se poser des questions éthiques ? Après tout, une culture se définit par des critères sociaux nombreux et complexes. Et n'est-il pas intéressant que des scénaristes se posent des questions éthiques et politiques avant de créer ? Le reprochement n'est-il pas une composante fondamentale dans l'acte de création ? Ainsi, l'argument que le mouvement « Moi aussi » aurait donné lieu à une autocensure relève d'un sens d'analyse piètre et sommaire.

Les signataires ont eu recours à la pensée du philosophe libéral Ruwen Ogien. Certes, si on peut être d'accord avec l'idée que la liberté d'offenser est nécessaire à la création artistique, force est d'admettre que l'acte de créer du tort à un individu, de nuire ou de porter préjudice, dans notre société de justice et de droit, a été historiquement puni. Faudrait-il un retour en arrière juridique ?

De surcroît, les signataires de la lettre usent, pour légitimer le mouvement, d'un autre sophisme, argumentaire bien pauvre en l'occurrence. En effet, elles caricaturent les féministes, qui accusent les femmes présentes comme « normales », celles qui dirigent une équipe profes-

sionnelle et jouissent d'être l'objet sexuel d'un homme, d'être des salopes ou des vi-les complexes du patriarcat. Cette caricature risible des féministes relève d'une grande pauvreté intellectuelle. Faut-il rappeler que le mouvement féministe actuel est pluriel et complexe et prône la liberté de choix ? Cette perspective monolithique et caricaturale de ce mouvement est domageable, car elle répand des stéréotypes faux et antiféministes qui ont pour but de délégitimer leur parole. N'aurait-il pas été plus judicieux de s'attaquer au message plutôt qu'aux messages ?

Plutôt que de ridiculiser et de réduire les féministes à une caricature erronée, il serait peut-être pertinent de s'intéresser aux faits ou encore aux causes factuelles qui engendrèrent et favorisent les violences sexuelles afin d'enrichir la discussion collective ?

Les auteures du collectif affirment, au final, qu'elles redoutent que leurs enfants ne se culpabilisent de vivre librement leur sexualité. Or, en écrivant ces lignes, les mots qu'elles utilisent ont l'effet contraire. Leurs filles se sentiront probablement coupables lorsqu'elles subiront des agressions sexuelles, des conduites ou encore du harcèlement. Comme si la dénonciation légitime n'était que celle qui concerne le viol. Au final, c'est plutôt ce discours qui relève d'un conservatisme culpabilisateur.

Je dirais donc aux filles et aux femmes qu'elles ne devraient jamais avoir honte de leur corps, de leur sexualité libre et libérée, ni de dire « moi aussi ». ■

Léa Clermont-Dion est auteure et doctorante en sciences politiques à l'université de Laval (Québec)

